

# LA SAFER GHL, POUR

Les différentes étapes d'une transaction SAFER

- Mise en vente du bien**  
Vous pouvez informer la Safer de votre région de votre projet de vente...
- Rencontre avec la Safer**  
Vous rencontrez un conseiller Safer pour discuter des modalités de la vente.  
Comprennez-vous... je voudrais vendre mon bien à un bon prix...  
C'est justement là que la négociation devient amiable...
- Recherche de candidats**  
La vente du bien est annoncée par la Safer dans deux journaux locaux désignés par le préfet et affichée 15 jours en mairie.  
Nous avons combien de candidats ?  
Ha, plus de trente !
- Recueil de tous les dossiers de candidature**  
Chaque candidat constitue un dossier de son projet et le remet à la Safer dans un délai précis. Pendant ce temps, l'Etat est informé...
- Examen des candidatures en réunion de consultation**  
Vous serez d'accord pour écarter d'emblée le projet d'astro-port extra-terrestres ?  
Heu...  
Et la pub au JT, c'est pour quand ?
- Quel acheteur pour votre bien ?**  
Je veux créer mon exploitation agricole...  
Je veux préserver l'environnement...  
Et si on n'est pas retenu ?
- Décision en conseil d'administration de la Safer et accord final de l'Etat**  
On se présente tous...  
Et si on n'est pas retenu ?

Toutes les candidatures sont examinées sans exception dans le cadre d'un Comité technique qui donne son avis sur les projets en fonction des politiques locales définies, et sont représentés selon les régions : les syndicats agricoles, les élus locaux, les notaires. Les services de l'Etat (Agriculture et Finances) sont consultés.

Selon les politiques d'aménagement locales, le Comité technique retiendra un ou plusieurs projets : pour installer un jeune, agrandir une exploitation, pour l'environnement ou le développement local.

Entre la promesse de vente et le choix de l'acquéreur, il faut compter entre 2 et 3 mois. Une fois la décision prise, la signature de l'acte de vente a lieu chez le notaire.

### Le Comité Technique Départemental

Il examine les candidatures et donne son avis sur les projets

**MEMBRES DE DROIT**

- Le Président de la SAFER GHL
- Le Directeur Départemental des Territoires
- Le Trésorier Payeur Général
- La Chambre d'Agriculture
- Le Conseil Général
- Le Crédit Agricole
- Les Syndicats Agricoles représentatifs
- L'ADASEA
- L'Association des Maires
- Le Directeur Général de la SAFER GHL

**MEMBRES INVITES**

- La section des Fermiers et Méayers de la FDSEA.
- Le syndicat de la propriété privée rurale.
- Les syndicats agricoles non-représentatifs

**COLLABORATEURS DE LA SAFER**

Ils présentent les dossiers lors de la séance qui se réunit une fois par mois : Directeur Départemental et conseillers fonciers.

Seuls les membres de droit du Comité Technique Départemental participent au vote.

### Informations pratiques

**SITE INTERNET :** <http://gascoigne-haut-languedoc-safer.fr>

Vous pourrez y recueillir de multiples informations sur :  
- les biens à vendre pour les porteurs de projets ruraux  
- les mises sous surveillance des terres agricoles  
- notre service estimation et expertise des biens  
- la procédure de mise en location des terres

**PREMIERE RENCONTRE DEPARTEMENTALE DE LA SAFER DU GERS** à L'Isle Jourdain le 15 juin 2010

M. Alain TOURJNE, Maire de L'Isle Jourdain nous a accueilli lors de notre première rencontre départementale qui a réuni une soixantaine de participants pour débattre sur le thème « L'agriculture du futur - un enjeu pour nos territoires » (cf article VP n° 1181 du 25/06/2010). C'était la première fois qu'une rencontre de ce type était organisée pour faire connaître auprès de nos partenaires habituels les différentes missions de la SAFER GHL et les résultats d'activités de 2009. Fort de succès, ces rencontres seront renouvelées.

# DES CAMPAGNES VIVANTES

«A la conquête de l'espace rural»

En 1960, un grand Président de la République : le Général DE GAULLE, un ministre de l'Agriculture visionnaire, Edgar PISANI et une profession agricole unie et responsable mettaient en place la SAFER. 50 ans après, la SAFER GHL fière de cet héritage et consciente de ses responsabilités, continue le sillon tracé par nos prédécesseurs... En 2010, les temps ont changé, les hommes aussi, pour autant la SAFER GHL intervient sur 3 axes :

- l'agriculture avec une priorité avérée en faveur de l'installation sans oublier la restructuration des exploitations et parfois la construction des structures existantes.
- les collectivités locales et territoriales avec lesquelles nous travaillons afin qu'elles puissent mobiliser du foncier pour réaliser des projets structurants.
- l'environnement est entré dans nos missions à travers la protection des capivages, les problèmes de divagation du Fleuve Adour... notre expertise dans ce domaine est reconnue.

En conclusion, je voudrais remercier nos partenaires sans qui notre action ne serait pas aussi efficace.

Entre la promesse de vente et le choix de l'acquéreur, il faut compter entre 2 et 3 mois. Une fois la décision prise, la signature de l'acte de vente a lieu chez le notaire.



Enfin la Profession Agricole qui soutient avec force le dernier outil dont dispose les agriculteurs dans les ruraux pour peser sur le marché foncier.

Conscient de ce formidable défi à relever, l'échelon du Gers de la SAFER GHL apporte tout sa contribution pour que tous, ensemble, on reparte à la conquête de l'espace rural.

**Michel BAYLAC**  
Président de la Safer Gascoigne Haut-Languedoc

Témoignage

Installations simultanées avec DJA de Cécile Dornier et de son frère Julien dans le cadre familial avec un agrandissement foncier par achat Safer



**PROJET :** Reprise de l'exploitation familiale et agrandissement SAFER suite à la retraite du père par la création d'une EARL frère / sœur sur un projet d'élevage bovin viande et céréales.

Le père de Cécile et Julien exploitait 53 ha 92 de SAU en faire valoir direct. Il s'agissait d'une exploitation basée sur la polyculture et l'élevage avec un troupeau de 32 vaches allaitantes et la production de veaux sous la mère label.

**LIEU ET SURFACES ATTRIBUES PAR LA SAFER :** Commune de Cailhan (Gers) 30 ha 68 de terres pour Cécile (contiguës à l'exploitation familiale) 9 ha 62 de terres, la maison d'habitation et les bâtiments pour Julien. L'installation a été réalisée dans le cadre sociétaire par la création d'une EARL entre le frère et la sœur. Le foncier et les bâtiments achetés ont été mis à la disposition de l'EARL et Julien a mis également à disposition un bail de 15 ha 46 qu'il exploite déjà.

**RESULTAT :** Cécile avait une activité salariée à plein temps et grâce à son installation en 2009, elle a pu réduire son temps de travail salarié pour se consacrer à son exploitation. Julien a conservé son activité salariée à temps partiel en complément de l'activité agricole.

**ACTION DE LA SAFER :** La SAFER a permis de cofinancer l'installation dans le cadre familial de Julien et Cécile par l'acquisition de cette propriété tout en conservant la pérennité de l'exploitation familiale.



## La SAFER GHL dans le département du Gers

**Frédéric JAUSSERAND**  
06.85.52.83.12  
frederic.jausserand@safer-ghl.com  
Isabelle CARPENTIER  
isabelle.carpentier@safer-ghl.com

**Gaillaume CAPERAN**  
06.09.58.73.16  
gailluame.caperan@safer-ghl.com  
Isabelle CARPENTIER  
isabelle.carpentier@safer-ghl.com

**Jean-Charles DARRIGADE**  
06.85.52.83.06  
jean-charles.darrigade@safer-ghl.com  
Veronique ESTEBENNET  
veronique.estebennet@safer-ghl.com

**Laurent TARDIEU**  
Directeur Départemental  
laurent.tardieu@safer-ghl.com

**Baptiste AUBIGNAC**  
06.21.74.00.17  
baptiste.aubignac@safer-ghl.com  
Réjane BOUTIN  
rejane.boutin@safer-ghl.com

**Nicolas LACOME**  
06.72.98.51.27  
nicolas.lacome@safer-ghl.com  
Veronique ESTEBENNET  
veronique.estebennet@safer-ghl.com

**Gilles LEBRANCOIS**  
06.85.52.83.03  
gilles.lebrancois@safer-ghl.com  
Carole DUFAUR  
carole.dufaur@safer-ghl.com

**SAFER GHL**  
23 Avenue de la Marne  
BP 10084  
32002 AUCH Cedex  
Tél : 05 62 61 92 30  
Fax : 05 62 61 92 29  
Mail : [services3@safer-ghl.com](mailto:services3@safer-ghl.com)

**GIMONT :**  
Mercredi de 14h à 17h  
4 Places Lannelongue  
Tél : 05 62 28 01 68  
Fax : 05 62 28 40 01

**FAUZE :**  
Jeudi de 9 h à 12 h  
et 14 h à 17 h  
9 rue Robert Daury  
Tél : 05 62 09 83 09  
Fax : 05 62 09 74 76

**PERMANENCES**  
**CONDOM :**  
Mercredi de 14h à 17h  
4 Places Lannelongue  
Tél : 05 62 28 01 68  
Fax : 05 62 28 40 01

**MARCOLE :**  
Mercredi de 14 h à 17 h  
19 rue des Capucins  
Tél : 05 62 67 70 39  
Fax : 05 62 67 90 06